

BMA - IMPACT (S)

Un projet soutenu par le ministère de la culture dans le cadre du
prix Service Numérique Innovant

Résumé des actions menées et livrables associés

Table des matières

- Résumé des activités du projet
- Livrable 1 : Etude et synthèse des concertations, par régions, des professionnels de la culture
- Livrable 2 : Etude des publics sur la réception d'un impact score de la culture
- Livrable 3 Modèle conceptuel et logique d'une base de données dédiée au calcul d'impact

Résumé du projet :

Dans le cadre du projet soutenu par le l'appel à projet Services Numériques Innovants, Blockchain My Art (BMA) a entrepris plusieurs travaux devant aboutir à l'ébauche d'une méthode d'évaluation d'impacts environnementaux, sociaux et territoriaux dédiée au secteur culturel, et avant tout au domaine de la musique.

Dans sa démarche, BMA a reçu le soutien de plusieurs fédérations d'acteurs du secteur, parmi lesquels : le SMA, Octopus, Elemen'terre, le COFEES, Le Collectif des Festivals, et le PAM.

Cette action s'est déroulée de janvier 2022 à décembre 2023, et a couvert les actions suivantes :

- **Phase 1 : Mars - décembre 2022** : Organisation de concertations avec les professionnels du secteur de la musique live.

BMA a mené des concertations régionales auprès des acteur-rices du secteur musical (festivals et lieux de diffusion), se proposant d'établir collectivement des critères d'évaluation des impacts environnementaux, mais aussi sociaux et territoriaux, qui soient les plus pertinents et justes pour le secteur. L'ambition de cette démarche était d'accompagner le secteur dans la mise en place d'une méthode d'évaluation des impacts, en développant une réflexion sur le principe et la potentielle mise en place d'un ou plusieurs scores, multi indicateurs, afin d'éclairer au mieux et de manière transparente le choix des publics, et de fournir des outils individualisés aux festivals et aux lieux de diffusion dans leur démarche d'amélioration continue.

Un travail de concertation autour de ces points a été mené, à la fois en présence de structures professionnelles, segmentées par régions, puis à direction des publics (phase 3) Cela dans le but d'analyser la compréhension et les éventuels blocages que des projets de type scoring d'impact pourrait induire.

Ce travail a consisté en la coordination d'ateliers, rencontres physiques et/ou distancielles, au niveau régional d'abord puis national, pour établir les critères d'analyse d'impacts environnementaux, sociaux et territoriaux, leur pondération ainsi que leur calcul.

Pour répondre à ce besoins en compétences, Blockchain My Art a engagé les services d'une coordinatrice de réseau spécialisée sur ces thématiques, Gwendolen Sharp.



Livrable Associé :

- Livrable projet 1 - BMA Impact(s) Publication d'une étude synthétisant les résultats de ces concertations, et résumant une méthodologie recommandée pour l'organisation de futures consultations des professionnels du secteur sur ce thème. (disponible en fin de document, [et sur ce lien](#))

- **Phase 2: mars 2022 - septembre 2023** : Recherche et étude technique.

Tout au long du projet, BMA a mené des recherches conjointement avec son partenaire Fairly sur les formats à donner pour les futurs outils de calcul d'impact. afin d'établir les bases de standards permettant à l'avenir de mieux organiser la collecte et traduction des données à valeur RSE par le biais de logiciels. Plusieurs phases de conseil sur la construction de l'outil, et surtout une étude technique ont permis d'aboutir à un ensemble de recommandation pour les outils futurs. Cela concerne à la fois le format des données ainsi que leur architecture. Ces avancées sont synthétisées dans le documents suivant :

- Livrable : Base de données : Modèles conceptuel et logique (disponible en fin de document)

- **Phase 3: juin 2023 - septembre 2023** : Etude des publics.

Durant l'été 2023, une étude quantitative a été réalisée afin d'étudier la perception, par le grand public, de l'impact environnemental et social des concerts et festivals. Cette étude, commandée par l'association BMA Impact(s) et l'EESS FAIRLY a été menée par l'agence Bona fide en collaboration avec le GROUPE IFOP, grâce au soutien du Centre national de la musique.

Cette étude fut réalisée auprès d'un échantillon de 432 personnes se rendant à des concerts ou des festivals au moins deux fois par an, issues d'un échantillon de 2004 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatif de la population française.

- Livrable Associé : Livrable projet 2 & 3 - BMA Impact(s) (disponible en fin de document)
Une présentation sous un format webinaire a également eu lieu fin 2023, dont le replay est disponible [ici](#).



IMPACT[S]

Pour une méthode d'évaluation concertée des impacts
environnementaux, sociaux et territoriaux du secteur musical

Compte-rendu des concertations régionales de 2022

En janvier 2022, l'association BMA lançait le projet **IMPACT[s]**, s'articulant autour de deux axes principaux :

1 De mars à novembre 2022, BMA a mené des concertations régionales auprès des acteur·rices du secteur musical (festivals et lieux de diffusion), se proposant d'établir collectivement des critères d'évaluation des impacts environnementaux, mais aussi sociaux et territoriaux, qui soient les plus pertinents et justes pour le secteur. Ceci dans le but de permettre à tout type de structure (petit comme grand festival / équipement) de mettre en œuvre des pratiques vertueuses et soutenables, au plus proche des réalités des métiers.

2 Une d'étude de faisabilité pour une gestion la plus automatisée possible des « Scores d'impacts » allant au-delà du seul bilan carbone. L'objectif de ce second axe étant de contrer les biais inhérents aux systèmes de calcul d'impact purement "déclaratifs" (données difficiles à récolter, dont la saisie est coûteuse en temps et parfois inexacte). Cette étude est actuellement en cours et fera l'objet d'une prochaine publication.

SOMMAIRE

Introduction **p.2**

1. Méthode **p.5**

Contexte et objectifs

Participant·e·s

Types de critères analysés

Rappel de la méthode

Logique de la méthodologie

Une méthode transparente de calcul d'impacts, la plus "juste" possible

Un cahier des charges pour les outils de calcul à venir

Critère d'importance

Critère d'observabilité

Critère de linéarité

2. Résultat des concertations **p.13**

Critères les plus importants

Critères les "moins" importants

Observabilité des critères

Pondération / Contextualisation

Limites de l'exercice

3. Conclusion et Préconisations **p.21**



MÉTHODE

Contexte et objectifs

Un grand nombre d'acteur·rices du secteur musical sont engagé·es de longue date dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, en témoignent le nombre grandissant de rapports, de labels, chartes et outils. Face aux défis actuels et à venir, et au regard de l'urgence à agir, les effets d'entraînement au changement ne sont cependant pas encore passés à l'échelle.

Les Festivals (de musique ou autres), acteurs pionniers de la prise en compte des enjeux environnementaux semblent avoir un plus grand nombre d'outils et de références à leur disposition, en comparaison avec d'autres types de structures et d'organisations culturelles. Un cadre d'action spécifique leur est même proposé par la *Charte de Développement Durable pour les Festivals* du Ministère de la Culture.

Les travaux menés à l'échelle régionale leur sont également le plus souvent en premier lieu destinés (*Eco-manifestation Alsace, Cofees, Collectif des Festivals, REEVE, Elemen'terre*, etc.) et demandent une certaine adaptation pour être utilisés par les lieux de diffusion.

Un cadre global est proposé à l'ensemble de l'écosystème par le Centre National de la Musique sur différents enjeux (Egalité femmes-hommes, *Feuille de route dédiée à la transition écologique*).

Et à l'échelle internationale, on retrouve les normes de management ISO 20121 / ISO 26 000 ou encore le label A Greener Festival, qui s'adressent à des structures aux moyens humains et financiers relativement conséquents.

Des rapports, livres blancs et études sont régulièrement publiés depuis quelques années, s'adressant à l'ensemble de la filière culturelle (Rapport du Shift Project *Décarbonons la culture*), ou au contraire ayant une approche très sectorielle (*Etude carbone du Réseau AJC*, travaux à venir du SMA et de la Fédélima, *Rapport de la mini convention climat du réseau Zone Franche*, etc.)

Les acteur·rices ont par ailleurs à leur disposition le *label Presta DD*, ou des outils permettant l'auto-évaluation tels que le *calculateur de Julie's Bicycle*, l'*ADERE* ou encore l'outil *SEEDS* d'Arviva, lancé début 2023.

La mise en place des concertations par **BMA IMPACT[s]** part cependant d'un triple constat :

- **l'absence de grille d'analyse** d'impacts commune à l'ensemble du secteur,
- **le coût** (en temps et/ou en argent) de ces outils,
- **le manque de lisibilité** pour le grand public sur les impacts des événements fréquentés.

L'ambition de cette démarche était donc d'accompagner le secteur dans la mise en place d'une méthode d'évaluation des impacts, pouvant résulter en un ou des « scores » qui soient multi-indicateurs afin d'éclairer au mieux et de manière transparente le choix des publics, et de fournir des outils individualisés aux festivals et aux lieux de diffusion dans leur démarche d'amélioration continue.

BMA IMPACT[s] souhaite insérer sur l'importance pour les acteur·rices du secteur musical de comprendre les tenants et les aboutissants d'un calcul d'impacts, alors que les calculateurs et

outils automatiques leur permettant de mesurer leurs impacts se multiplient, que des éco-conditionnalités se mettent en place du côté des pouvoirs publics, et que les obligations légales d'affichage d'impacts se profilent pour les prochaines années. Ce faisant, il ne s'agit pas de faire des acteur·rices des musiques actuelles des experts sur cet enjeu, mais de pouvoir proposer un temps et un espace dédiés, afin de pouvoir pointer les enjeux politiques et stratégiques des modes de calculs d'impacts existants et à venir, se poser les bonnes questions, et passer en revue les interconnexions complexes qui existent entre les différents domaines d'impacts et les différents indicateurs. **Autrement dit, avant de mesurer, l'objectif est de comprendre le *quoi* et le *pourquoi*** (et pas forcément le *comment*).

Participant·es

Les concertations, à destination des salles et des festivals, ont réuni une **soixantaine de participant·es** et se sont déroulées dans **5 régions** (Auvergne-Rhône-Alpes, La Réunion, Paris, Occitanie, Région Sud). Par ailleurs, des réunions de travail et de partage d'expériences ont été organisées dans les régions qui **mènent déjà des concertations** similaires avec les acteurs du territoire et 2 concertations ont été menées avec un **panel d'acteurs plus large** (acteurs de la mutualisation, consultant.es, etc.).

Un questionnaire a enfin été diffusé plus largement, auquel **40 structures supplémentaires** du secteur musical ont répondu.

Types de critères analysés

La notion d'impact environnemental se réfère à la mesure de la responsabilité environnementale d'une structure. L'objectif est de chercher à savoir comment l'action d'une structure contribue à la réduction de ses impacts sur l'environnement et au changement climatique, et la façon dont elle incorpore des pratiques environnementalement soutenables et contribue à la protection de l'environnement.

La notion d'impact social se réfère à la mesure de la responsabilité sociale et sociétale d'une structure. L'objectif est de mesurer comment l'action d'une structure répond à un enjeu social urgent, et incorpore, entre autres, des pratiques commerciales équitables et transparentes, l'égalité des genres ou encore la représentation des minorités.

La notion d'impact territorial se réfère à la complémentarité et à la plus-value que peut avoir une structure sur un territoire. L'objectif est de chercher à savoir comment l'action d'une structure renforce la dynamique territoriale et la façon dont elle vient créer ou transformer les ressources d'un territoire donné.

Rappel de la méthode

En se basant sur les différents outils, rapports et études existants, un index (non exhaustif) a été établi, rassemblant les différents domaines d'impacts environnementaux (au nombre de 20), sociaux (au nombre de 10) et territoriaux (au nombre de 7). Cet index fut proposé comme base de travail et de discussion pour les concertations.

Au cours des concertations, menées sous forme d'ateliers participatifs et selon les principes d'intelligence collective, les participant·es étaient amené·es à faire des choix au sein de cet index, et à examiner et discuter de leur(s) difficulté(s) (en termes de mise en œuvre, de récolte de données, de transparence...).

Les participant·es ont ainsi établi un choix des différents critères selon leur importance (en se basant sur les activités / valeurs / priorités de leur structure), selon la répartition suivante :

- Les **5 critères environnementaux** les plus / moins importants ;
- Les **3 critères sociaux** les plus / moins importants ;
- Les **2 critères territoriaux** les plus / moins importants.

Ielles ont ensuite identifié **les domaines d'impacts** pour lesquels la mesure et la récolte de données semblaient possibles ainsi que ceux qui leur semblaient poser problème (compréhension, mise en place, législation, freins à la collecte).

La dernière étape des concertations consistait en une discussion portant sur la manière dont les différents domaines d'impacts et leurs indicateurs associés peuvent s'appliquer ou non de manière juste et linéaire à tous les festivals et/ou lieux de diffusion.

Logique de la méthodologie

Les trois étapes de réflexion sur les critères d'impacts (hiérarchisation, observabilité et collecte des données, linéarité dans l'application des méthodes de calculs) ont été pensées pour faire ressortir en creux plusieurs informations visant à alimenter les travaux futurs portant sur le calcul d'impact.

2 objectifs :

- Une **méthode** la plus "juste" possible
- Un **cahier des charges** pour les outils de calcul à venir

Une méthode transparente de calcul d'impacts, la plus "juste" possible

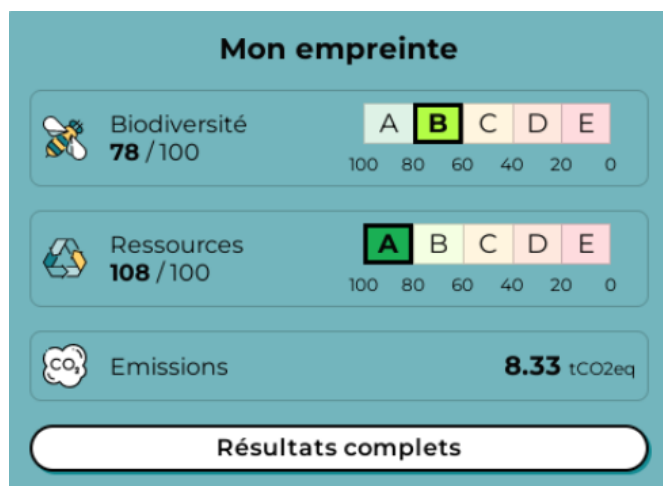
La démarche de ces concertations est notamment de rendre transparentes les logiques des futures méthodes de calcul.

Une méthode de calcul est ici le processus permettant, à partir d'un set de données propres au métier concerné (qu'il s'agisse d'un nombre de km parcourus par les équipes artistiques, ou encore le type de matériaux utilisés pour une scénographie, un système de recyclage des déchets, etc...) d'aboutir à un "score", un indicateur pouvant rendre compte de la « valeur » environnementale, sociale et territoriale d'une action culturelle et artistique.

Cela sous-entend d'établir plusieurs éléments :

- des **natures de "scoring"** (ici trois volets : environnemental, social, environnemental);

- des **grammaires de scoring** (un système de notation avec un maximum-minimum par exemple - qu'on représentera numériquement ou par un code couleur comme le nutriscore);



Exemple ci dessus du scoring utilisé par Arviva et son calculateur SEEDS, pour échelonner l'impact d'un festival sur la base de ses données renseignées.

- une **méthode de traduction** de données très hétérogènes (des kms, du co2, des KG de déchet, des types d'isolation, de tri, etc.) sur une échelle unifiée;

• ex 1 : X km parcourus par l'équipe artistique = Y points positifs ou négatifs sur Z possibles, dans le score environnemental ;

• ex 2 : Un stock de X bouteilles de soda vendues durant un festival = Y points sur le score environnemental, Z points dans le score territorial.

- enfin, et c'est là que le débat dépasse l'aspect purement technique : il faut définir un système de "pondération" pour ces critères entre eux ;

• Combien vaut le sous-score des déplacements artistiques dans le score général environnemental?

• Combien vaudra-t-il par rapport au sous-score

des déplacements des publics, ou au sous-score du type d'alimentation proposée dans le même score environnemental ?

Si, à la manière d'un bulletin de note, l'on obtient une note globale qui fait la moyenne de plusieurs sous notes ayant chacune un coefficient qui leur est propre, la question sensible est donc : qui définit ces différents coefficients et doivent-ils être uniformément appliqués sur l'ensemble du territoire national, pour tous les acteurs de la même manière ?

Si les trois premiers points (**nature de score, grammaire de score, méthode de traduction données-scores**) représentent un défi technique, elles sont cependant assez neutres en comparaison avec le dernier point (la pondération).

La difficulté tient notamment de ce qui fait, par ailleurs, la richesse du secteur culturel : sa diversité de formats et d'acteurs.

Les "produits culturels", si l'on peut utiliser cette expression, ont des formats complexes et très hétérogènes, c'est d'ailleurs une des revendications de la plupart des festivals ou salles de spectacle que de proposer de l'artisanat, une industrie de prototypes, se méfiant de la standardisation et des économies d'échelles.

Cette diversité de l'offre caractérise grandement ce secteur et implique forcément une diversité des méthodes de production et des contraintes associées : organiser un festival en centre urbain et au milieu de la nature, un micro ou très grand événement, cela suppose un rapport très différent :

- à la **gestion de l'énergie** ou au **déplacement des publics** (possibilité ou non d'utiliser des infrastructures publiques);
- aux **possibilités de partenariats** (y a-t-il des brasseurs locaux qui puissent me livrer par exemple?);
- aux **voisinages** (y compris faune et flore);
- etc.

Un système de notation qui ne prendrait pas en compte cette diversité de contexte serait perçue comme hors sol par une partie de la profession. Et pour cause, les dernières années ne manquent pas d'exemples quant à des mesures, certes à visée écologique, mais dont l'imposition sans distinction à tou·te·s les citoyen·ne·s fut perçue comme vecteur d'injustice.

La taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), qui a en partie fait l'objet des mouvements sociaux de l'automne 2018 en France en est une bonne illustration, s'appliquant uniformément quel que soit le revenu, la dépendance au véhicule (géographie, type d'emploi), des personnes la subissant.

La méthodologie des concertations de **BMA IMPACT[s]** et les étapes d'analyse des critères (importance, observabilité, linéarité), per-

mettaient entre autres de faire ressortir quels critères nécessitent une étude contextuelle.

C'est-à-dire de faire ressortir, d'une région à l'autre, d'un format d'événement à l'autre, les critères semblant demander une pondération. En creux surgissent également les critères semblant linéaires. C'est-à-dire les critères pouvant s'appliquer d'une manière homogène malgré la diversité de contextes.

Ces réflexions nous ont amené à baser notre recherche sur les deux pré-requis suivants :

1 • Une **méthode** de calcul d'impacts ne peut se limiter à l'impact environnemental, et doit prendre en compte l'impact social et territorial de la culture.

2 • Le **choix des pondérations** est crucial et doit être le résultat d'un débat ouvert et transparent, impliquant les professionnel.le.s de la filière pour refléter les réalités du terrain. Année après année, il faudra mettre à jour ces pondérations pour affiner leur précision. Le système doit donc être assez flexible pour pouvoir évoluer au fil de l'augmentation des contributions.

[Un cahier des charges pour les outils de calcul à venir](#)

La construction de logiciels de récolte et traitement des données d'impacts implique le plus souvent de suivre une approche incrémentale : un logiciel se crée par étapes successives de prototypage, de tests, de correction, puis de mise à disposition du public visé (ici tout d'abord les professionnel.le.s du spectacle, et en second lieu leurs publics) avant des ajouts ou mises à jour successives . Pour être efficace, il convient

de découper en différentes étapes le développement des fonctions et services souhaités dans l'outil final idéal.

La méthodologie suivie lors des concertations et les trois étapes d'analyse (importance, observabilité, linéarité) nous permettent de procéder à ce découpage par ajouts incrémentaux :

Critère d'importance

Les processus de concertation ont démontré que les critères d'impacts proposés et les coefficients qui doivent leur être associés dans le calcul de notes agrégées ont reçu des accueils différents selon les participant.e.s, selon les régions, voire les rôles dans une même structure (à titre d'exemple, un.e directeur.ice technique et un.e chargé.e de communication ne verront sans doute pas de la même manière la proposition d'un changement de matériel scénographique). En résumé, si l'importance de certains critères font clairement consensus (on pourra citer l'égalité des salaires F/H pour le volet critère social par exemple), ce n'est pas le cas de tous (ex: la transparence quant au type de financement d'un événement).

Cette disparité nous donne des indications sur quels critères demandent encore du débat avant d'être mis en œuvre, et quels critères font déjà consensus.

Critère d'observabilité

De même, concernant l'observabilité des données concernées : il est aujourd'hui aisé de rassembler les informations liées à la gestion des stocks boissons (combien de boissons ont été

vendues, de quel type, de quelle marque, etc.), puisque ces informations sont saisies dans les logiciels servant à la vente desdits produits et sont souvent résumées sous formes de rapports aidant à la gestion de l'événement. D'autres données, comme la provenance des publics, sont aujourd'hui plus difficilement accessibles : elles proviennent de sources extérieures multiples et individuelles, sont protégées par de nombreuses règles comme la loi RGPD, etc.

Ce curseur d'observabilité nous donne une indication sur la somme de travail à mener pour assurer une récolte des données en question. La double question est ici :

- La donnée est-elle saisie/rapportée dans les logiciels-outils utilisés par les professionnel.le.s, ou est-elle connue précisément d'une autre manière ?
- La donnée est-elle dans un format exploitable et uniforme d'un acteur à l'autre ?

Si la réponse est oui aux deux questions, la mise en place à grande échelle d'un processus de récolte et traitement de ladite donnée est envisageable à court terme. Si la réponse est **non** aux deux, un travail de normalisation et de traduction des données ayant trait à ce critère est à envisager. Ce sera notamment l'objet d'une étude plus technique que mène actuellement **BMA IMPACT[s]** sur la possibilité d'interopérabilité entre les différents logiciels du spectacle vivant, et l'uniformisation des données pouvant être traitées dans une perspective de développement durable.

Critère de linéarité

Enfin, concernant la linéarité : comme dit précédemment, certains critères ne peuvent s'appliquer d'une manière tout à fait linéaire, sous peine d'être porteurs d'un traitement injustement préjudiciables à certains acteurs et territoires : la question de la gestion de l'eau par exemple, ne représente pas le même défi dans un lieu difficilement accessible ou dans un centre urbain.

Cela suppose que pour ces critères dits non linéaires, l'outil logiciel devra être capable de retranscrire les différentes pondérations décidées à l'issue des débats : on pourra envisager une liste de question préliminaire à l'usage du logiciel (sur le format, la géographie de l'événement, etc.) qui déclencheront un "preset" particulier de traitement des données récoltées.

L'ambition du travail de **BMA IMPACT**[s], à travers ces concertations, est donc également de donner aux futur·e·s développeur·euse·s s'attaquant à la mesure d'impacts une proposition de calendrier technique. Car s'il est important à terme de développer la mesure et l'affichage de tous les critères, il est également crucial de savoir :

- lesquels font **déjà consensus** ou ont, au contraire, encore **besoin d'être étudiés / discutés** ;
- lesquels **reposent sur une donnée aujourd'hui accessible** ou **circulant de manière opaque** ;
- lesquels peuvent s'appliquer de **manière globale**, ou bien nécessitent une **pondération particulière** afin de refléter les différences entre différents contextes (d'un territoire à l'autre,

d'une typologie d'événement / lieu à l'autre, etc.).

En résumé, un critère apparaissant comme à la fois important / observable / globalement applicable est sans doute un critère dont le traitement sera à prioriser par les calculateurs automatisés à venir.

Ce discours n'a bien évidemment pas pour vocation à encourager l'abandon des critères faisant moins consensus ou représentant des différences d'application selon les contextes.

Bien au contraire, mais il faut, avant d'automatiser leur traitement, approfondir leur étude par d'autres concertations, incluant à la fois plus de participant·e·s et plus de profils (les publics, par exemple, n'ont pas été consultés jusqu'à présent sur ces questions).

Les chercheur·euse·s doivent également être mis à contribution de manière régulière, car le consensus ne peut être fait uniquement entre participants de la filière, ceci sous peine d'aboutir à une méthode de calcul d'impact encourageant l'actuel statu quo.

C'est l'une des difficultés de la démarche de **BMA IMPACT**[s] et des initiatives similaires : proposer une méthode qui ne soit ni hors sol (et donc impliquant les professionnels concernés), ni trop conciliante (greenwashing).

2

RÉSULTAT DES CONCERTATIONS

Critères les plus importants

PARTICIPANT·ES AUX CONCERTATIONS	
	% des votes reçus par critère
Impact environnemental	
Déplacement des publics	16%
Alimentation	12%
Déchets	12%
Énergie	9%
Déplacement des équipes artistiques	9%
Impact social	
Égalité des genres	22%
Juste paiement	14%
Bien-être au travail	13%
Prévention des risques sociaux	13%
Impact territorial	
Création et/ou maintien d'emplois durables sur le territoire	28%
Partenariats	22%

RÉPONDANT·ES AU QUESTIONNAIRE	
Impact environnemental	
Alimentation	15%
Déchets	13%
Déplacement des publics	13%
Énergie	10%
Déplacement des équipes artistiques	9%
Impact social	
Égalité des genres	22%
Accessibilité	17%
Juste paiement	14%
Diversité	14%
Impact territorial	
Partenariats	38%
Localité de la programmation artistique	19%

Critères les « moins » importants

PARTICIPANT·ES AUX CONCERTATIONS	
	% des votes reçus par critère
Impact environnemental	
Pollution sonore et lumineuse	13%
Mobilité des salarié.es	12%
Hébergement	11%
Merchandising	11%
Numérique	9%
Impact social	
Achats/prestataires	22%
Impact sur la communauté locale	20%
Financement éthique	16%
Impact territorial	
Protection du patrimoine culturel tangible et intangible	28%
Localité de la programmation artistique	19%

RÉPONDANT·ES AU QUESTIONNAIRE	
Impact environnemental	
Hébergement	16%
Bâti	10%
Pollution sonore et lumineuse	10%
Merchandising	9%
Mobilité des salarié.es	7%
Scénographie	7%
Impact social	
Achats/prestataires	24%
Financement éthique	17%
Transparence	18%
Diversité	18%
Impact territorial	
Protection du patrimoine culturel tangible et intangible	44%
Retombées économiques sur le territoire	28%

Si certains critères semblent faire consensus au regard de l'importance de leur prise en compte dans une grille d'évaluation, certains font au contraire débat. Ainsi, la question de la localité de la programmation artistique ressort comme un des critères les moins importants des concertations, alors qu'il apparaît parmi les plus importants pour les répondants au questionnaire. Ces différences mettent en avant l'importance de la contextualisation selon les territoires.

Pour le volet réunionnais des concertations, la pollution sonore et lumineuse arrive quant à elle parmi les 5 critères environnementaux les plus importants, en raison des nuisances que les événements peuvent provoquer sur la faune, en particulier pour les oiseaux nicheurs. La question de l'impact de la mobilité des publics n'est que très peu choisie comme priorité, principalement expliquée par l'absence de réelles infrastructures de transports en commun / modes doux, et du peu d'influence possible de la part des acteurs culturels en la matière.

De manière générale, les critères considérés comme « les moins importants », ont pour la plupart été sélectionnés par les participant·es car ceux-ci ne se sentent pas concernés, que l'impact est considéré comme étant mineur par rapport aux autres (pour les salles, en particulier la scénographie, le merchandising ; pour les festivals, en particulier le bâti), ou encore parce que ces critères sont intégrés au projet/mission de la structure et sont considérés comme ne demandant pas de travail particulier (en particulier : impact sur la communauté locale, transparence).

Le contexte et l'actualité ont par ailleurs d'une certaine manière pu influencer les résultats. Ainsi, la question de l'eau, peu discutée lors de premières concertations, est ressortie comme un enjeu important lors des concertations qui se sont déroulées après l'été.

Il a en outre été proposé par les participant·es d'ajouter / de supprimer certains critères, d'en associer ou au contraire d'en dissocier d'autres. Il a également été mentionné que certains critères associés à un domaine d'impact spécifique demanderaient à être traités de manière plus transversale :

- **Sensibilisation des publics** (à dissocier de la communication) ;
- **Implication des publics** (faire avec, action culturelle poussée) ;
- Application ou non de la **clause d'exclusivité** ;
- **Gestion des données** (éthique et numérique) ;
- **Formation des équipes** et des **bénévoles** à ces enjeux ;
- **(Re)valorisation** du bénévolat
- **Ajout des enjeux de l'éco-anxiété, solstalgie, dissonance cognitive** au domaine du bien-être au travail ;
- Recours à la **mutualisation**.

Observabilité des critères

Nous avons demandé aux participant·es de se prononcer sur leur capacité, en l'état, à récolter de la donnée sur chacun des critères. Les participant.es disposaient pour chaque critère d'une voix, qu'il était possible de donner ou de ne pas donner. Le don d'une voix pour un critère signifiait que le ou la participante considérait cette donnée comme facilement accessible et observable, une abstention signifiait une difficulté d'accès à la donnée, ou même son impossibilité.

nb : Cette question n'a été posée que lors des concertations en présentiel (expliquant le faible nombre de votes).

Impact environnemental	voix obtenues par critères sur 40 possibles
E1. Mobilité des salarié.es	39
E7. Bar	35
E6. Alimentation	33
E2. Déplacement professionnels	33
E3. Déplacement des équipes artistiques	31
E11. Déchets	31
E8. Hébergement	30
E19. Merchandising	30
E4. Déplacement des publics	27
E10. Eau	26
E9. Energie	25
E14. Technique	25
E9. Energie	25
E18. Scénographie	23
E17. Communication / sensibilisation des publics	22
E5. Fret / livraisons / déplacements prestataires	21
E13. Achats / prestataires	18
E15. Pollution sonore et lumineuse	18
E16. Numérique	17
E12. Biodiversité	16
E20. Bâtiments	11

Impact Social	voix obtenues par critères sur 40 possibles
S1. Egalité des genres	34
S2. Juste paiement	32.5
S10. Transparence	31
S9. Prévention des risques sociaux	25
S3. Accessibilité	24.5
S8. Financement éthique	20
S6. Bien-être au travail	19
S7. Achats / prestataires	16
S4. Diversité	16
S5. Impact communauté locale	12

Impact Territorial	voix obtenues par critères sur 40 possibles
T7. Localité ou non de la programmation artistique	31
T6. Partenariats	27
T1. Création / maintien d'emplois durables sur le territoire	24
T2. Proximité des prestataires / achats	24
T5. Partenariat avec des sites patrimoniaux et culturels / patrimoine culturel	15
T3. Retombées économiques sur le territoire	10
T4. Protection des sites patrimoniaux et culturels / patrimoine culturel	8

Après ces deux premières étapes en termes de résultat, il nous est déjà possible de croiser certains éléments.

Nous pouvons notamment identifier des critères qui sont à la fois considérés comme les plus importants, et dont la donnée semble accessible.

C'est le cas des critères suivants :

- **Impact environnemental** : la gestion de l'alimentation, du bar et des déchets d'un événement se voient attribuer à la fois une forte importance et une forte observabilité.

• **Impact social** : la question de l'**égalité des genres** et du **juste paiement des artistes/staff** sont également mis en avant sur ces deux aspects.

• **Impact territorial** : Les données semblent plus difficiles à observer. Mais on retrouve tout de même dans les mieux notées à ce niveau les deux critères principaux en termes d'importance accordée, c'est à dire **la création et/ou le maintien d'emplois durables sur le territoire et les partenariats**.

Pondération / Contextualisation

Les participant·es ont souligné le fait que la pondération (la détermination du poids de chaque critère dans l'évaluation) doit se faire selon la réalité du territoire, et en particulier en lien avec les possibilités offertes ou non par les filières, prestataires et infrastructures locales, et les moyens financiers et humains alloués.

Les discussions ont pu mettre en lumière des oppositions, contradictions, entre critères (attractivité territoriale / sobriété ; développement des publics / restriction de jauges et d'événements, etc.)

Les points suivants de non-linéarité ont été en particulier soulevés comme pouvant constituer un questionnaire préliminaire à l'évaluation et pouvant servir de base aux différentes pondérations :

- **Jauge / dimensionnement** ;
- **Contexte géographique et/ou local** (rural / urbain /péri-urbain, insulaire) ;
- **Infrastructures et politiques locales** (raccordement électrique, infrastructures de transports / mobilités douces, etc.) ;
- **Contexte financier** (part financements publics / sponsors privés, etc.) ;
- **Taille de la structure / moyens financiers / humains / techniques** ;
- **Structure propriétaire ou non du lieu / terrain / salle** ;
- **Année de construction** du bâti ;
- **Pratique ou non de la clause d'exclusivité** ;
- **Présence ou non d'une structure référente et ou d'accompagnement** dans le département / la région ;
- **Référent / personne dédiée** sur ces questions au sein de l'équipe / accom-

pagement par une structure extérieure ;

Ce chantier doit être poursuivi. Il en va de l'acceptabilité future des calculateurs d'impacts, car il se joue-là des éléments d'égalité territoriale notamment et de juste effort en fonction des moyens disponibles. Ce chantier est donc politique avant d'être technique et il appelle à un investissement des acteurs publics. Il reste notamment à établir, dans le cadre d'une concertation spécifique que nous n'avons fait qu'effleurer, la définition des « typologies » d'acteurs à prendre en compte pour activer les différents « profils » de pondération. Nous insistons sur l'importance de ce point, véritable angle mort de la recherche en matière d'impacts à ce jour.

Limites de l'exercice

Les acteur·rices du secteur musical ont été particulièrement sollicités, en particulier sur l'année 2022 qui a marqué la « reprise » des activités de la filière suite à la crise sanitaire. Ielles étaient par ailleurs amené·es à participer à un certain nombre d'autres concertations, au niveau national et/ou régional, ce qui n'a pas facilité leur mobilisation. Le nombre d'acteur·rices concerté·es reste donc très faible par rapport à l'ensemble des festivals et lieux de diffusion en France.

Les personnes qui ont participé aux concertations et qui ont pris le temps de répondre au questionnaire sont par ailleurs majoritairement des personnes et des structures déjà sensibilisées et engagées sur ces enjeux.

Les résultats de ces premières concertations ne sont en conséquence pas forcément représentatifs de l'ensemble du secteur.

Le temps imparti à chaque concertation (3h) n'était en outre pas suffisant pour traiter de manière plus approfondie la question de la récolte des données, qui représente un enjeu central de la question de l'évaluation.

3

CONCLUSION ET PRÉCONISATIONS

Les différents enjeux qui ont pu ressortir de ces premières concertations nécessitent un approfondissement sur l'ensemble des territoires ainsi qu'au niveau national. C'est donc une dynamique collective qui doit s'enclencher sans plus tarder pour mener à bien la transformation environnementale, sociale et territoriale du secteur de la musique, et qui doit dès à présent oser s'attaquer aux sujets difficiles : les modèles de production, l'évolution des activités et des métiers du secteur, etc. L'ensemble de l'écosystème est très conscient de ces enjeux, mais nous devons encore prendre le temps de discuter des tenants et aboutissants des indicateurs d'impacts qui seront au cœur des solutions technologiques qui vont inonder sous peu les acteurs de la filière.

Ces concertations ont montré le besoin et l'importance de temps et d'espaces dédiés à ces discussions. La mutualisation des concertations avec d'autres événements a été une réussite (Nuits Sonores, Rencontres Elemen'terre, Rencontres Arviva), permettant de mobiliser les participant·es sur un temps plus long, et de permettre à celles qui venaient d'un peu plus loin de participer, alors qu'elles ne se seraient pas déplacées pour un temps plus court.

Au cours du projet, des outils de calcul ont commencé à émerger, ce qui nous a amené·es à repenser son contenu, et à nous concentrer sur la construction et l'animation des concertations avec les acteurs. Les obligations de transparence et d'affichage des impacts à venir amènent à penser que d'autres outils vont rapidement se développer. Si les méthodes de calcul, au-delà du bilan carbone, sont encore émergentes, il nous semble d'ores-et-déjà essentiel de ne pas

multiplier les outils, mais de travailler en complémentarité de l'existant.

Le sujet doit également être partagé avec les artistes et les publics. Ceux-ci pourront représenter un levier important pour la transition et en termes d'influence du caractère responsable des événements et des lieux, pour définir ensemble ce qu'elles attendent concrètement des engagements du secteur, qui soient les plus simples à vérifier et les plus lisibles.

La Campagne du Syndicat des Musiques Actuelles *Vous n'êtes pas là par hasard*, si elle vise à préserver l'indépendance et la diversité des festivals musicaux, parle aussi et surtout de l'importance du besoin de tenir compte de l'ensemble des enjeux, et d'éclairer en fonction le choix des spectateur·rices.

De manière générale, l'exercice aura montré la nécessité de développer l'index proposé et d'en élargir sa vocation (centraliser les indices gouvernementaux existants : p.ex. index égalité professionnelle, pourcentage de salarié·es en situation de handicap, etc.), en intégrant par exemple les normes européennes et internationales en matière climatique, d'inclusion, etc., en remplaçant le cas échéant certains indicateurs, afin de mutualiser ces données. Il pourra servir de base commune à l'élaboration des différents rapports d'impact, permettant de limiter l'empilement et l'hétérogénéité des rapports.

BMA s'inscrit par ailleurs dans le constat partagé par un certain nombre d'acteurs, qu'un changement systémique est nécessaire et que celui-ci ne peut pas se réduire à un set de critères et d'indicateurs, mais que la mise à disposition d'outils

adaptés, la clarification des aides apportées ainsi qu'un plan global de formation doivent compléter ce dispositif afin de permettre aux actrices du secteur musical de relever les défis auxquelles elles font face et ceux à venir.

Il est essentiel que l'impulsion soit donnée par la puissance publique, en particulier autour des questions de la récolte des données de mesure, qui représente un frein conséquent pour une majorité des acteur·rices. Les concertations ont pu montrer que les acteurs culturels ne récoltent pas ou peu la donnée, celle-ci étant majoritairement récupérée par différents intermédiaires. Une suite à donner au projet BMA Impact(s) impliquera donc les prestataires et porteurs de solutions les plus usités par le secteur, et ce afin de mener une étude complète sur une nécessaire quantification/ uniformisation, en termes de possible interopérabilité des données ou de stabilisation des protocoles d'échange de ces données.

**Ce projet bénéficie du soutien du CNM
et du Ministère de la Culture**

Partenaires : le SMA, Elemen'terre, le PAM,
Octopus, le Collectif des Festivals, le Cofees

Remerciements : Nuits Sonores, Le
Périscoppe, le lomma, le PRMA, MAP/JIRAFE,
Arto/Le Kiwi, Arviva, le REEVE, le Pôle des
Musiques Actuelles, la Fedelima

Concertations menées par : Maxime Faget et
Gwendolenn Sharp

Equipe projet : Samuel Aubert, Maxime Faget,
Jeanne-Sophie Fort, Nicolas Pozmanoff,
Gwendolenn Sharp

Mise en page : Queenie Flavie Charles

Projet BMA-Impact(s)

Bases de données
Modèle conceptuel et logique

OBJECTIF :

Calculer l'impact d'un événement en cumulant les impacts de catégories différentes.

Pour un événement, l'impact total est calculé en cumulant les impacts de chaque catégorie (de source d'impact), l'impact d'une catégorie est lui-même calculé selon le principe suivant :

valeur_impact(catégorie) = quantité X coefficient(catégorie)

Les catégories d'impact sont les suivantes :

- repas
- boissons
- hébergement
- mobilité
- cachet
- rémunération
- énergie
- bâtiment
- location matériel
- fret

Pour chaque catégorie de coefficient, il peut exister plusieurs versions.

Une version est définie par son numéro unique, la (ou les) valeur(s) du coefficient, son origine et sa date de création. Pour un événement donné,

- la version du coefficient de chaque catégorie d'impact est unique.
- tous les impacts d'une catégorie sont calculés avec les valeurs et l'origine définies dans la version sélectionnée pour l'événement.
- on veut conserver pour chaque événement,
 - la version de chaque coefficient utilisée dans le calcul de l'impact événement.
 - l'indication selon laquelle la version est la version courante de chaque coefficient.

-> Impact Repas :

Il repose sur le nombre de repas (**quantité**) de chaque type qui

- pour les artistes et les équipes, sont déclarés par l'organisateur
- pour les spectateurs, sont déclarés par le fournisseur

Il est calculé à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement :

nb.repas_type1 X coefficient(repas_type1) + nb.repas_type2 X coefficient(repas_type2)

On souhaite

- conserver l'information selon laquelle l'impact calculé est celui des artistes, des équipes ou des spectateurs, et dans ce dernier cas, le numéro de la facture fournisseur concernée.

-> Impact Boissons :

Il repose sur le nombre de boissons (**quantité**) de chaque type qui

- pour les artistes et les équipes, sont déclarés par l'organisateur
- pour les spectateurs, sont déclarés par le fournisseur ou sont issus de l'analyse OCR d'une facture du fournisseur émise pour l'événement.

Il est calculé à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement : :

nb.boissons_type1 X coefficient(boissons_type1) + nb.boissons_type2 X coefficient(boissons_type2)

On souhaite

- conserver l'information selon laquelle l'impact calculé est celui des artistes, des équipes ou des spectateurs, et dans ce dernier cas, le numéro de la facture fournisseur concernée et l'indication selon laquelle il a été obtenu par déclaration du fournisseur ou par OCR de la facture.

-> Impact Hébergement :

Il repose sur le nombre de nuits d'hébergement (**quantité**) de chaque type, pour les artistes et les équipes et sont déclarés par l'organisateur.

Il est calculé à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement :

nb.nuits_type1 X coefficient(nuits_type1) + nb.nuits_type2 X coefficient(nuits_type2)

On souhaite conserver l'information selon laquelle l'impact calculé est celui des artistes ou des équipes.

-> Impact Cachet :

Il repose sur la valeur du cachet en euros (**quantité**) de l'artiste.

Pour un événement, il est calculé pour chaque artiste à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement :

valeur_cachet X coefficient(cachet)

-> Impact Rémunération :

Il repose sur la valeur de la rémunération en euros (**quantité**) du membre d'équipe.

Pour un événement, il est calculé pour chaque membre d'équipe à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement :

valeur_remuneration X coefficient(remuneration)

-> Impact Mobilité :

Il repose sur la distance parcourue et le moyen de transport pour les artistes, les équipes ou les spectateurs. Pour un événement, il est calculé pour chaque artiste, membre d'équipe ou spectateurs à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement et pour la catégorie Mobilité.

-> Impact énergie :

Il repose sur le quantité de sources d'énergie consommée (électricité réseau, essence, biodiesel, gazole, biodiesel,...). Pour un événement, il est calculé à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement :

valeur_consommation_source_energie X coefficient(source_energie)

-> Impact bâtiment :

Pour un événement, il est calculé en prenant en compte l'impact carbone du bâtiment par jour et la durée d'utilisation du bâtiment pendant l'événement :

impact_carbone_batiment_jour X #jours

-> Impact location matériel :

Il repose sur le type, la quantité d'équipement de même type, le nombre de jours de location pour l'événement. Pour un événement et pour chaque type d'équipement, il est calculé à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement :

quantite_equipement X #jours_location X coefficient(location_materiel)

-> Impact fret :

Il repose sur la distance parcourue (km), le moyen de transport et le poids de la cargaison (tonnes) transportée sur le lieu de l'événement. Pour un événement, il est calculé à partir du coefficient de version sélectionnée pour l'événement :

total_tonnes_km X coefficient(fret)

De plus, on souhaite

- conserver, pour un fournisseur, la somme cumulée de chaque impact (repas, boissons) pour un même événement, sachant qu'un fournisseur peut émettre plusieurs factures pour un même événement. Dans le cas où le fournisseur émet plusieurs factures pour un même événement, il n'est possible d'enregistrer qu'une seule déclaration d'impact par facture.
- conserver, pour un organisateur,
 - les impacts de chaque catégorie concernée (repas, boissons, hébergement, mobilité, ...)
 - sachant que pour un événement donné, l'organisateur émet au plus une déclaration par catégorie d'impact,
 - les impacts cumulés (cachet, rémunération...)
- conserver, pour un événement, l'impact cumulé total

Modèle logique Mysql

```

/*****
Tables définissant les coefficients d'impact utilisées pour le calcul d'impact d'un
événement
*****/
CREATE TABLE Version_Coeff_Boissons (
  id char( ),          -- identifiant
  origine enum( ),    -- origine du coefficient
  valeur_type1 float, -- valeur du coefficient pour boissons de type 1
  valeur_type2 float, -- valeur du coefficient pour boissons de type 2
  numero enum( ),     -- numero de la version du coefficient
  date_creation_version date, -- date de création de la version du coefficient
  version_courante boolean, -- indicateur de version courante au sein de la BD
  PRIMARY KEY (id)
);

CREATE TABLE Version_Coeff_Repas (
  id char( ),          -- identifiant
  origine enum( ),    -- origine du coefficient
  valeur_vegan float, -- valeur du coefficient pour repas végétarien
  valeur_viande float, -- valeur du coefficient pour repas avec viande
  valeur_poisson float, -- valeur du coefficient pour repas avec poisson
  numero enum( ),     -- numero de la version du coefficient
  date_creation_version date, -- date de création de la version du coefficient
  version_courante boolean, -- indicateur de version courante au sein de la BD
  PRIMARY KEY (id)
);

CREATE TABLE Version_Coeff_Hebergement (
  id char( ),          -- identifiant
  origine enum( ),    -- origine du coefficient
  valeur_type1 float, -- valeur du coefficient pour hébergement de type 1
  valeur_type2 float, -- valeur du coefficient pour hébergement de type 2
  numero enum( ),     -- numero de la version du coefficient
  date_creation_version date, -- date de création de la version du coefficient
  version_courante boolean, -- indicateur de version courante au sein de la BD
  PRIMARY KEY (id)
);

CREATE TABLE Version_Coeff_Mobilité (
  id char( ),          -- identifiant
  origine enum( ),    -- origine du coefficient
  valeur float,       -- valeur du coefficient
  numero enum( ),     -- numero de la version du coefficient
  date_creation_version date, -- date de création de la version du coefficient
  version_courante boolean, -- indicateur de version courante au sein de la BD
  PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Version_Coeff_Cachet (
    id char( ), -- identifiant
    origine enum( ), -- origine du coefficient
    valeur float, -- valeur du coefficient
    numero enum( ), -- numero de la version du coefficient
    date_creation_version date, -- date de création de la version du coefficient
    version_courante boolean, -- indicateur de version courante au sein de la BD
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Version_Coeff_Remuneration (
    id char( ), -- identifiant
    origine enum, -- origine du coefficient
    valeur float, -- valeur du coefficient
    numero enum( ), -- numero de la version du coefficient
    date_creation_version date, -- date de création de la version du coefficient
    version_courante boolean, -- indicateur de version courante au sein de la BD
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

/*****
Tables entité
*****/

```

```

CREATE TABLE Tournee (
    id char( ), -- identifiant
    impact float, -- valeur cumulée des impacts
    organisateur char( ) NOT NULL, -- valeur cumulée des impacts
    FOREIGN KEY (organisateur) REFERENCES Organisateur(id),
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Evenement (
    id char( ), -- identifiant
    nom varchar( ), -- nom de l'événement
    lieu varchar( ), -- lieu de l'événement
    date-début date, -- date de début de l'événement
    date-fin date, -- date de fin de l'événement
    categorie enum('concert', 'theatre', ...), -- catégorie de l'événement
    tournée char( ) NOT NULL, -- tournée dans laquelle s'inscrit l'événement
    total_impact float, -- valeur cumulée des impacts de l'événement
    version_coeff_boissons char( ), -- version du coeff impact Boissons utilisée par
l'événement
    version_coeff_repas char( ), -- version du coeff impact Repas utilisée par
l'événement
    version_coeff_hebergement char( ), -- version du coeff impact Hebergement utilisée par
l'événement
    version_coeff_mobilite char( ), -- version du coeff impact Mobilite par
l'événement

```

```

    version_coeff_cachet char( ),          -- version du coeff impact Cachet utilisée par
l'événement
    version_coeff_remuneration char( ), -- version du coeff impact Remuneration utilisée
par l'événement
    FOREIGN KEY (tournee) REFERENCES Tournee(id),
    FOREIGN KEY (version_coeff_boissons) REFERENCES Version_Coeff_Boissons(id),
    FOREIGN KEY (version_coeff_repas) REFERENCES Version_Coeff_Repas(id),
    FOREIGN KEY (version_coeff_hebergement) REFERENCES Version_Coeff_Hebergement(id),
    FOREIGN KEY (version_coeff_mobilite) REFERENCES Version_Coeff_Mobilite(id),
    FOREIGN KEY (version_coeff_cachet) REFERENCES Version_Coeff_Cachet(id),
    FOREIGN KEY (version_coeff_remuneration) REFERENCES Version_Coeff_Remuneration(id),
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Fournisseur (
    id char( ),          -- identifiant
    nom varchar( ),     -- nom
    prenom varchar( ),  -- prenom
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Spectateur (
    id char( ),          -- identifiant
    nom varchar( ),     -- nom
    prenom varchar( ),  -- prenom
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Organisateur (
    id char( ),          -- identifiant
    nom varchar( ),     -- nom
    prenom varchar( ),  -- prenom
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Artiste (
    id char( ),          -- identifiant
    nom varchar( ),     -- nom
    prenom varchar( ),  -- prenom
    genre_H-F enum('H','F'), -- genre
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Membre_Equipe (
    id char( ),          -- identifiant
    nom varchar( ),     -- nom
    prenom varchar( ),  -- prenom
    genre_H-F enum('H','F'), -- genre
    PRIMARY KEY (id)
);

```



```

);

CREATE TABLE Billet (
  id char( ),          -- identifiant
  categorie enum( ),   -- catégorie de la place
  tarif money,        -- prix du billet
  PRIMARY KEY (id)
);

/*****
Tables associées à la table Evenement
*****/
CREATE TABLE Artiste_Evenement (
  id char( ),          -- identifiant
  artiste char( ) NOT NULL, -- identifiant de l'artiste
  evenement char( ) NOT NULL, -- identifiant de l'événement
  valeur_cachet money, -- montant du cachet de l'artiste pour l'événement
  distance float,      -- distance parcourue par l'artiste pour l'événement
  moyen_transport enum( ), -- moyen de transport utilisé par l'artiste pour
l'événement
  impact_mobilite float, -- impact mobilité calculé
  impact_cachet float,  -- impact cachet calculé
  FOREIGN KEY (artiste) REFERENCES Artiste(id),
  FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
  PRIMARY KEY (id)
);

CREATE TABLE Vente_billet (
  id char( ),          -- identifiant
  spectateur char( ) NOT NULL, -- identifiant du spectateur qui a acheté les
billets
  evenement char( ) NOT NULL, -- identifiant de l'événement
  prix-total money,    -- prix total des billets prix
  moyen_transport enum( ), -- moyen de transport pour rejoindre l'événement
  distance float,      -- distance parcourue pour rejoindre l'événement
  temps_autour time,   -- temps passé (en h) autour de l'événement
  dist_autour float,   -- distance parcourue autour de l'événement
  impact_mobilite float, -- impact calculé
  date_declaration_mobilite date, -- date de la déclaration des éléments de calcul
de l'impact mobilité
  FOREIGN KEY (spectateur) REFERENCES Spectateur(id),
  FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
  PRIMARY KEY (id)
);

CREATE TABLE Fournisseur_Evenement (
  id char( ),          -- identifiant
  fournisseur char( ) NOT NULL, -- identifiant du fournisseur
  evenement char( ) NOT NULL, -- identifiant de l'événement

```

```

    date_declaration date,          -- date de sa déclaration des éléments de calcul
d'impact Repas et Boissons en lien avec les spectateurs
    total_impact_repas_spectateur float, -- valeur cumulée des impacts repas pour
l'événement et le fournisseur
    total_impact_boissons_spectateur float, -- valeur cumulée des impacts boissons pour
l'événement et le fournisseur
    FOREIGN KEY (fournisseur) REFERENCES Fournisseur(id),
    FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Organisateur_Evenement (
    id char( ),          -- identifiant
    organisateur char( ) NOT NULL, -- identifiant de l'organisateur
    evenement char( ) NOT NULL, -- identifiant de l'événement
    date_declataion date, -- date de sa déclaration des éléments de calcul
d'impact Repas, Hebergement et Boissons en lien avec les artistes et les équipes
    impact_repas float, -- impact total des repas des artistes et des équipes
    impact_boissons float, -- impact total des boissons des artistes et des équipes
    impact_hebergement float, -- impact total des hébergements des artistes et des équipes
    total_impact_mobilite float, -- impact mobilite total des artistes et des équipes
    total_impact_cachet float, -- impact total des cachets des artistes
    total_impact_remuneration float, -- impact total des rémunérations des équipes
    FOREIGN KEY (organisateur) REFERENCES Organisateur(id),
    FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
    PRIMARY KEY (id)
);

```

```

CREATE TABLE Membre_Equipe_Evenement (
    id char( ),          -- identifiant
    membre_equipe char( ) NOT NULL, -- identifiant du membre d'équipe
    evenement char( ) NOT NULL, -- identifiant de l'événement
    rémunération money, -- rémunération du membre d'équipe
    distance float, -- distance parcourue pour rejoindre l'événement
    moyen_transport enum( ), -- moyen de transport pour rejoindre l'événement
    impact_mobilite float, -- impact mobilite calculé
    impact_remuneration float, -- impact remuneration calculé
    FOREIGN KEY (membre_equipe) REFERENCES Membre_Equipe(id),
    FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
    PRIMARY KEY (id)
);

```

/* Une facture est émise soit par un fournisseur de l'événement, soit par un artiste de l'événement */

```

CREATE TABLE Facture (
    num char( ),          -- identifiant
    fournisseur_evt char() -- identifiant du fournisseur_evenement
    artiste_evt char() -- identifiant de l'artiste_evenement
    montantTTC money, -- montant TTC de la facture

```

```

montantHT money,          -- montant HT de la facture
  tva float,              -- taux TVA
date_emission date,      -- date de la facture
FOREIGN KEY (fournisseur_evt) REFERENCES Fournisseur_Evenement(id),
FOREIGN KEY (artiste_evt) REFERENCES Artiste_Evenement(id),
PRIMARY KEY (num)
);

```

```

CREATE TABLE Devis (
  numero char( ),          -- identifiant
  fournisseur_evt char()  -- identifiant du fournisseur_evenement
  facture char( )         -- identifiant de la facture finale
  montantTTC money,       -- montant HT du devis
  montantHT money,        -- montant TTC du devis
  tva float,              -- taux TVA
  date_emission date,     -- date du devis
  FOREIGN KEY (fournisseur_evt) REFERENCES Fournisseur_Evenement(id),
  FOREIGN KEY (facture) REFERENCES Facture(num),
PRIMARY KEY (id)
);

```

```

/*****

```

```

Tables définissant l'impact de l'événement pour chaque source

```

```

*****/

```

```

/* l'impact des boissons est obtenu de manière globale uniquement :

```

- il est déclaré par l'organisateur pour les artistes et les équipes - il différencie alors les quantités selon qu'elles viennent des artistes ou des équipes
- il est déclaré par le fournisseur de l'événement et associé à une de ses factures
- il est issu de l'analyse OCR d'une facture du fournisseur de l'événement et associé à cette facture

```

*/

```

```

CREATE TABLE Impact_Boissons_Evt (
  id char( ),              -- identifiant
  nb_type1 int,            -- nombre de boissons de type 1 pour l'événement
  nb_type2 int,            -- nombre de boissons de type 2 pour l'événement
  evenement char( ),       -- événement concerné
  num_facture_fournisseur char( ) UNIQUE, -- numéro de facture fournisseur
concernée, est NULL si la déclaration est faite par l'organisateur, doit être unique
pour éviter les doublons issus d'une même facture sinon
  source enum('spectateurs','artistes','equipes'), -- source de l'impact pour
l'événement
  valeur float,            -- valeur de l'impact Boissons pour l'événement
  par_declaration boolean, -- indicateur TRUE si les données ont été déclarées
par le fournisseur, FALSE si elles ont été obtenues par OCR
  FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
  FOREIGN KEY (num_facture_fournisseur) REFERENCES Facture(num),
PRIMARY KEY (id),

```

```

);

/* l'impact des repas est déclaré de manière globale uniquement :
   - il est déclaré par l'organisateur pour les artistes et les équipes -
     l'organisateur différencie les quantités selon qu'elles viennent des artiste
     ou des équipes
   ou
   - il est déclaré par le fournisseur de l'événement et est alors associé à une de
     ses factures
*/
CREATE TABLE Impact_Repas_Evt (
  id char( ),          -- identifiant
  nb_viande int,      -- nombre de repas avec viande
  nb_vegan int,       -- nombre de repas vegetariens
  nb_poisson int,     -- nombre de repas avec poisson
  source enum('spectateurs','artistes','equipes'}, -- source de l'impact pour
l'événement
  valeur float,       -- valeur de l'impact Repas pour l'événement
  evenement char( ),  -- événement concerné
  num_facture_fournisseur char( ), -- numéro de facture fournisseur concernée, est NULL si
la déclaration est faite par l'organisateur, et sinon doit être unique pour éviter les
doublons issus d'une même facture
  PRIMARY KEY (id),
  FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
  FOREIGN KEY (num_facture_fournisseur) REFERENCES Facture(num),
);

```

/* l'impact de l'hébergement est déclaré de manière globale uniquement et par l'organisateur pour les artistes et les équipes - il différencie alors les quantités selon qu'elles viennent des artiste ou des équipes */

```

CREATE TABLE Impact_Hebergement_Evt (
  id char( ),          -- identifiant
  nb_nuits_type1 int,  -- nombre de nuitées de type 1 pour l'événement
  nb_nuits_type2 int,  -- nombre de nuitées de type 2 pour l'événement
  source enum('artistes','equipes'}, -- source de l'impact pour l'événement
  evenement char( ),  -- événement concerné
  valeur float,       -- valeur de l'impact Hebergement pour l'événement
  FOREIGN KEY (evenement) REFERENCES Evenement(id),
  PRIMARY KEY (id)
);

```

Les tables pour les impacts énergie, bâtiment, location matériel et fret seront créées selon le même modèle.

IMPACT[S]

L'impact social et environnemental des concerts et festivals :
un enjeu d'importance pour le public

Analyse de l'étude produite par Bona fidé
Étude commandée par Fairly et BMA-Impact[s]
grâce au soutien du Centre National de la Musique (CNM)



FICHE TECHNIQUE

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

MÉTHODOLOGIE

Étude réalisée auprès d'un échantillon de **432 personnes** se rendant à des concerts ou des festivals au moins **deux fois par an**, issues d'un échantillon de **2004 personnes âgées de 18 ans et plus**, représentatif de la population française. Enquête réalisée en ligne du 2 au 4 août. Terrain Ifop.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du **2 au 4 août 2023**.

CHIFFRES CLÉS

- **83%** des spectateur·ices régulièr·es de concerts et festivals jugent « **qu'il est important que les organisateurs de spectacles musicaux progressent sur tous les enjeux RSE** ».
- **72%** considèrent que l'information du public sur ces enjeux RSE est **souhaitable et utile**.
- **55%** des spectateur·ices régulièr·es de concerts et festivals déclarent que la prise en compte des enjeux RSE **pourrait influencer leurs choix de concert**, **9%** « tout à fait », **46%** « plutôt ».
- **64%** du public se dit **intéressé** par une solution affichant un score RSE pour les concerts et festivals auxquels ils participent. Cette solution est souhaitée **la plus détaillée possible** (domaine par domaine) plutôt que condensée et résumée en une lettre sur le modèle du Nutri-score.
- Une large majorité du public (**55%**) souhaite que l'information RSE des salles et festivals soit prioritairement disponible sur les sites de billetterie, lors de l'achat des billets.

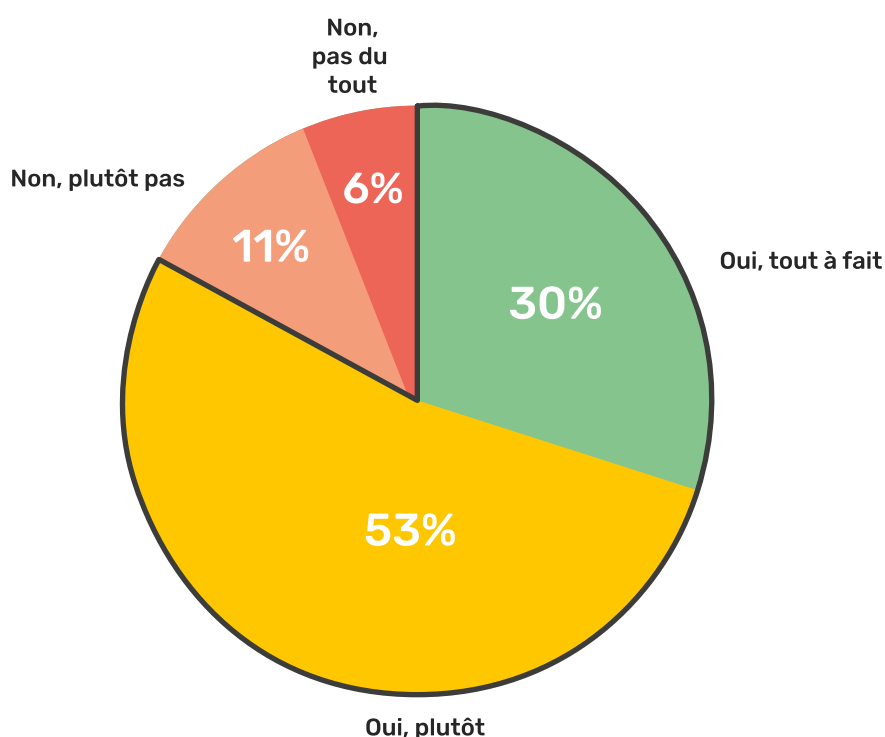
SYNTHÈSE DÉTAILLÉE

L'enquête Bona Fidé réalisée pour Fairly montre que les préoccupations RSE se sont diffusées dans la société au point de concerner aussi aujourd'hui les événements et les festivals de musiques actuelles. Le public attend des organisateurs des efforts en la matière et une meilleure information. Les critères RSE pourraient même influencer le choix des spectacles auxquels les personnes interrogées prévoient d'assister. L'étude confirme ainsi que la problématique de l'impact social et environnemental touche désormais pleinement le secteur culturel.

La RSE des salles et festivals : un enjeu d'importance pour le public, et des actions concrètes plébiscitées

Les thématiques sociales et environnementales sont de plus en plus présentes dans les préoccupations des Français, et cela concerne aussi les concerts de musiques actuelles. **Une large majorité (83%) des personnes se rendant au moins deux fois par an à des spectacles musicaux ou des festivals considèrent ainsi qu'il est « assez » (53%), voire « très » important (30%) « que les organisateurs s'engagent à communiquer et à progresser sur les enjeux RSE ».** On ne relève que 17% d'avis contraires.

Vous semble-t-il important que les organisateurs s'engagent à communiquer et à progresser sur les enjeux RSE ?



La sensibilité aux critères RSE décroît légèrement avec l'âge (93% de jugements « importants » chez les moins de 35 ans pour 79% chez les 35 ans et plus) et, en termes de catégories professionnelles, est semble très légèrement plus élevée au sein des professions intermédiaires (87%) que pour les catégories supérieures (83%) ou populaires* (82%).

On observe aussi sur cette question un clivage politique assez net, avec plus de 90% des sympathisant·es de gauche ou de la majorité présidentielle qui jugent la prise en compte des critères RSE « importante », pour « seulement » 76% chez les proches du RN et 57% chez les sympathisant·es de droite (Les Républicains).

Perception des enjeux par le public

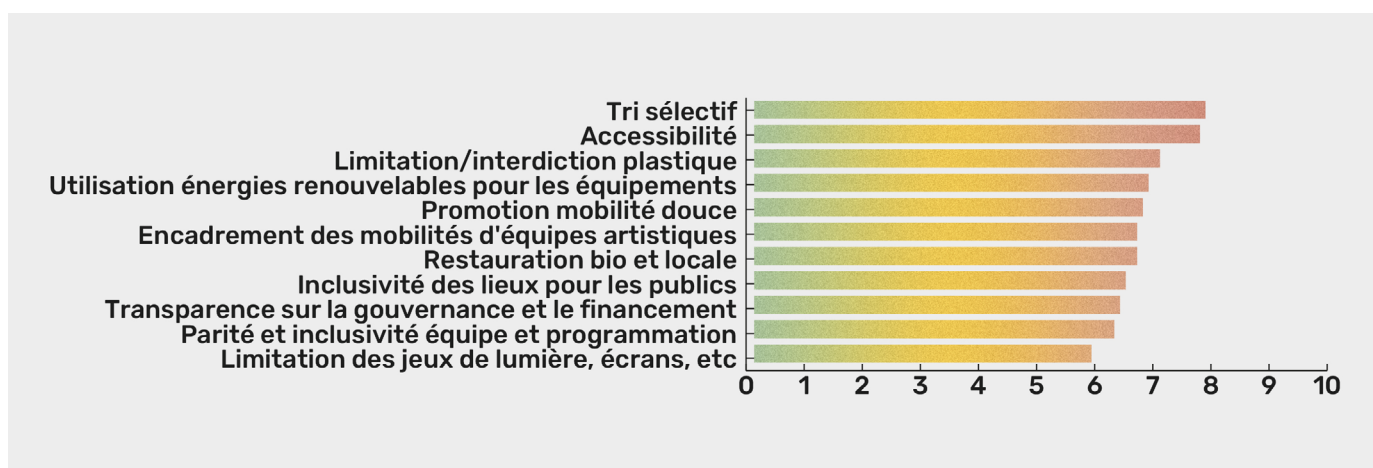
Il a été proposé au public sondé de se prononcer sur sa perception des enjeux prioritaires et des mesures à apporter. En matière de RSE, le public des concerts et des festivals place en tête des priorités :

- « **le tri sélectif des déchets** » (moyenne « d'importance » de 7,9/10) et « **la mise en place d'infrastructures adaptées aux personnes handicapées** » (7,8/10).

- Un cran en dessous, les répondant·es valorisent également « **la limitation, voire l'interdiction du plastique** » (7,1), « **l'utilisation des énergies renouvelables pour l'alimentation des équipements électriques** » (6,9), « **la promotion des mobilités douces pour accéder aux sites (navettes, covoiturage)** » (6,8), « **une restauration locale et bio** » (6,7).

- Un peu plus en retrait dans la hiérarchie mais toujours souhaitée par la majorité des amateur·ices de concerts, figurent ensuite « **le caractère inclusif des lieux pour les publics** » (6,5), « **la nécessité d'une transparence sur la gouvernance et les financements des structures de production des concerts** » (6,4), « **la parité et l'inclusivité au sein des équipes de production et des programmations artistiques** » (6,3).

- L'idée d'assister à une version plus sobre du concert divise d'avantage : « **la limitation des jeux de lumière, des écrans, l'utilisation de leds** » arrive en dernière position parmi les mesures proposées. Ceci dit, elle est tout de même jugée importante par les publics (avec une moyenne de 5,9/10).

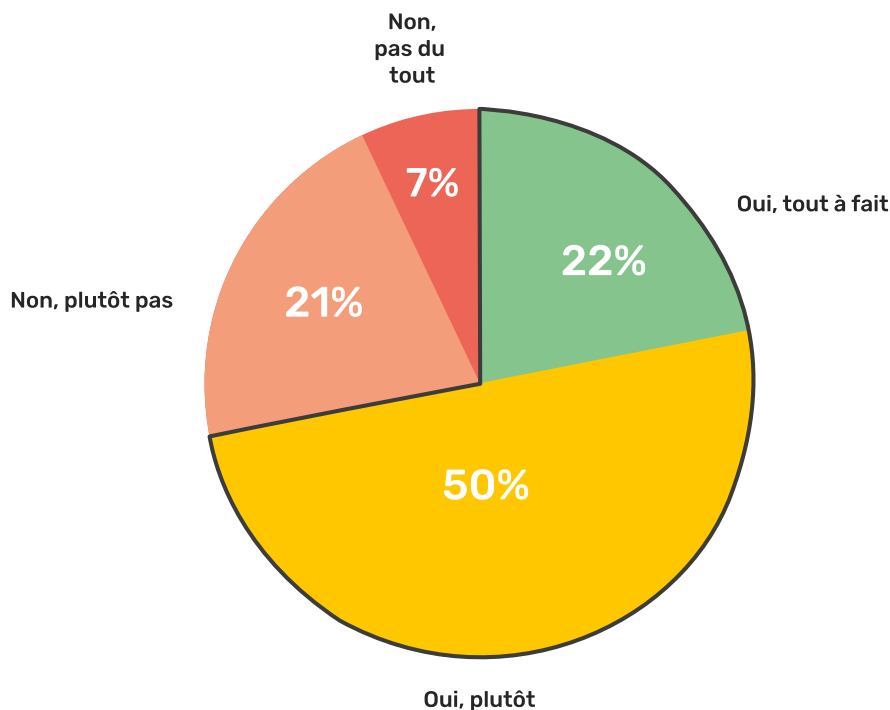


Une forte demande d'information sur les engagements RSE et un intérêt manifeste pour des solutions permettant d'afficher un score RSE pour les salles et festivals

Près de trois quarts des spectateur·ices interrogé·es (72%) jugent « qu'il serait utile que le public soit spécifiquement et précisément informé des engagements de l'organisation en termes de RSE ». On relève la même distribution des réponses que pour la sensibilité aux critères RSE, avec une demande d'information plus prégnante chez les plus jeunes (81% chez les moins de 35 ans), les professions intermédiaires (80%), les sympathisant·es de gauche (81%).

Cette demande d'information n'est pas anodine, tant « elle pourrait influencer le choix de concerts et festivals auxquels on assiste », pour plus d'un·e spectateur·ice sur deux (55%). En bémol, l'item modéré -influencerait « plutôt », 46% - prend le pas sur l'item plus radical -influencerait « tout à fait », qui concerne tout de même 9% des spectateur·ices, soit près d'un·e sur dix.

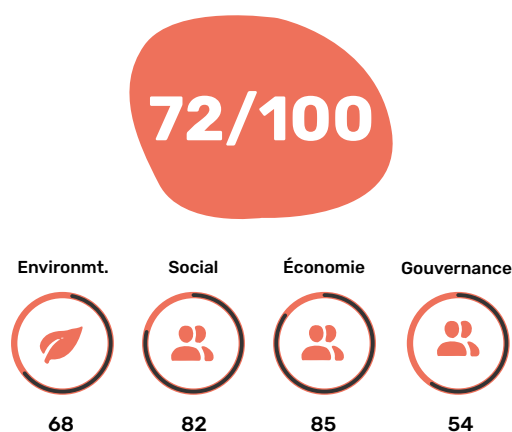
Jugez-vous utile que le public des spectacles musicaux (concerts, festivals) soit spécifiquement et précisément informé des engagements de l'organisation en termes de RSE?



En conséquence, **les deux tiers des amateur·ices de musiques actuelles se déclarent aujourd'hui intéressés par une solution affichant un score RSE pour les concerts ou festivals** auxquels iels assistent. Iels privilégient nettement une solution présentant une information de manière « la plus détaillée possible, domaine par domaine », qu'une solution condensant et résumant l'information en une lettre, sur le modèle du nutri-score.

Deux modes présentation des résultats proposés dans le cadre du questionnaire

La plus détaillée possible, domaine par domaine, pour comprendre tous les contours de la notation et ses explications



69%

Condensée et résumée en une lettre, sur le modèle du nutri-score, pour comprendre cette notation de manière synthétique et rapide



31%

Détail du vote

Filtre : aux personnes se rendant en festivals au moins deux fois par an, et intéressées par une solution affichant un score RSE

	Ensemble (%)	Réponses en fonction de l'âge de la personne interviewée				
		18-24 ans (%)	25-34 ans (%)	35-49 ans (%)	50-64 ans (%)	65 ans et plus (%)
La plus détaillée possible, domaine par domaine, pour comprendre tous les contours de la notation et ses explications (exemple affiché lors du questionnaire)	69	77	63	72	67	64
Condensée et résumée en une lettre, sur le modèle du nutri score, pour comprendre cette notation de manière synthétique et rapide (exemple affiché lors du questionnaire)	31	23	37	28	33	36
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Où trouver cette information ?

Enfin, selon les spectateur·ices, l'espace le plus cohérent pour consulter cette information serait :

- « **directement sur les sites de billetterie** » (53%),

Plutôt que :

- « **sur un site internet dédié et référençant toutes les propositions de concerts partenaires** » (23%)
- « **dans les salles de concerts** » (12%),
- où « **via une application à télécharger** » (11%).

A noter que les plus jeunes sont un peu plus nombreux·ses à privilégier l'application (19% chez les 18-24 ans, 16% chez les 25-34 ans).

Tous les résultats abordés dans cette synthèse sont disponibles dans l'annexe « Impact(s) - Etude des publics : résultats complets »

FOCUS La sociologie du public des concerts et festivals de musique est remarquablement interclassiste

Au-delà de l'importance accordée aux critères RSE, l'enquête dévoile une sociologie inédite des publics réguliers de concerts et festivals de musiques actuelles..

Un peu plus d'**un·e Français·e sur cinq (22%)** assiste à un événement de musiques actuelles **au moins deux fois par an**. On recense parmi elleux presque autant de femmes (**49%**) que d'hommes (**51%**), un tiers (**33%**) de « moins de 35 ans » pour deux tiers de plus âgés (**28%** dans la tranche 35-49 ans, **25%** dans la tranche 50-64 ans, 15% de plus de 65 ans). Le public se compose aux deux tiers d'actif·ves, équitablement répartis entre catégories « supérieures » (**23%**), professions intermédiaires (**20%**) et catégories populaires (**25%**), et d'un tiers d'inactif·ves (dont **18%** de retraités).

Plus globalement, il est étonnant de constater à quel point les concerts et les festivals de musiques actuelles touchent un public large et diversifié. Il est rare que des activités concernent ainsi des proportions équivalentes de Français dans toutes les catégories de populations. Parmi ceux qui se rendent à au moins deux concerts par an, on recense ainsi **23%** de bac +5 et plus, **22%** de diplômés du 1er cycle, **19%** qui se sont arrêtés au baccalauréat, **17%** de CAP/BEP, **19%** de non diplômés. À titre de comparaison, une étude réalisée en 2012 pour le Théâtre de la Ville (Paris) dévoilait un public nettement moins hétérogène, avec deux tiers (**63%**) de spectateur·ices « bac +5 et plus ».

Malgré l'inflation et le prix des places, le constat est le même lorsqu'on s'intéresse aux revenus, avec **15%** de spectateurs réguliers dans la catégorie la plus aisée (plus de 2500€ par mois), **19%** pour la classe moyenne supérieure, mais aussi **28%** dans la classe moyenne inférieure, **20%** dans la catégorie modeste et **12%** catégorisés « pauvres » par l'Insee (moins de 900€ par mois). Toutes les couches sociales sont représentées. A noter qu'on ne constate pas de différence significative dans la sociologie des **12%** de « fans » qui assistent à au moins 3 concerts par an.